
**Énergie nucléaire — Rayonnement bêta
de référence —**

Partie 3:

**Étalonnage des dosimètres individuels et
des dosimètres de zone et détermination
de leur réponse en fonction de l'énergie
et de l'angle d'incidence du rayonnement
bêta**

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Nuclear energy — Reference beta-particle radiation —

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/69a63bbc-eea0-478c-bd38-90a92784119/iso-6980-3-2006>

*Part 3. Calibration of area and personal dosimeters and the
determination of their response as a function of beta radiation energy
and angle of incidence*



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 6980-3:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/69a63bbc-eea0-478c-bd38-90a9f2784119/iso-6980-3-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/69a63bbc-eea0-478c-bd38-90a9f2784119/iso-6980-3-2006>

© ISO 2006

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos.....	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Modes opératoires applicables à tous les dosimètres de zone et individuels	9
4.1 Principes généraux	9
4.2 Détermination du facteur d'étalonnage et du facteur de correction	12
5 Modes opératoires particuliers pour dosimètres de zone	14
5.1 Principes généraux	14
5.2 Grandeur à mesurer	14
6 Modes opératoires particuliers pour dosimètres individuels	14
6.1 Principes généraux	14
6.2 Grandeur à mesurer	14
6.3 Conditions expérimentales	14
7 Présentation des résultats	16
7.1 Enregistrements et certificats d'étalonnage	16
7.2 Expression de l'incertitude de mesure	16
Annexe A (normative) Symboles	17
Annexe B (normative) Conditions de référence	19
Annexe C (informative) Coefficients de conversion pour certains champs de rayonnement bêta de référence	21
Bibliographie	23

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 6980-3 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 85, *Énergie nucléaire*, sous-comité SC 2, *Radioprotection*.

Cette première édition de l'ISO 6980-3, avec l'ISO 6980-1:2006 et l'ISO 6980-2:2004, annule et remplace l'ISO 6980:1996, qui a fait l'objet d'une révision technique.

L'ISO 6980 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Énergie nucléaire — Rayonnement bêta de référence*:

- *Partie 1: Méthode de production*
- *Partie 2: Concepts d'étalonnage en relation avec les grandeurs fondamentales caractérisant le champ du rayonnement*
- *Partie 3: Étalonnage des dosimètres individuels et des dosimètres de zone et détermination de leur réponse en fonction de l'énergie et de l'angle d'incidence du rayonnement bêta*

Introduction

L'ISO 6980 couvre la production, l'étalonnage et l'utilisation des champs de référence de rayonnement bêta pour l'étalonnage des dosimètres et des débitmètres utilisés aux fins de protection. L'ISO 6980-1 décrit les méthodes de production et de caractérisation des champs de rayonnement de référence. L'ISO 6980-2 décrit les modes opératoires de détermination du débit de dose absorbé à une profondeur de référence dans le tissu pour les champs de rayonnement bêta de référence. La présente partie de l'ISO 6980 décrit les modes opératoires pour l'étalonnage des dosimètres et des débitmètres et la détermination de leur réponse en fonction de l'énergie des particules bêta et de leur angle d'incidence.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 6980-3:2006](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/69a63bbc-eea0-478c-bd38-90a9f2784119/iso-6980-3-2006)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/69a63bbc-eea0-478c-bd38-90a9f2784119/iso-6980-3-2006>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 6980-3:2006

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/69a63bbc-eea0-478c-bd38-90a9f2784119/iso-6980-3-2006>

Énergie nucléaire — Rayonnement bêta de référence —

Partie 3:

Étalonnage des dosimètres individuels et des dosimètres de zone et détermination de leur réponse en fonction de l'énergie et de l'angle d'incidence du rayonnement bêta

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 6980 décrit des modes opératoires pour l'étalonnage et la détermination de la réponse des dosimètres et des débitmètres, en termes des grandeurs opérationnelles définies par la Commission Internationale des Unités et Mesures de Rayonnement (ICRU), pour les besoins de la radioprotection. Comme le souligne le Rapport ICRU 56, l'équivalent de dose ambiant, $H^*(10)$, utilisé pour la surveillance de zone pour les rayonnements fortement pénétrants, n'est pas une grandeur appropriée pour tout rayonnement bêta, même celui qui pénètre une couche de 10 mm d'épaisseur de tissus ICRU ($E_{\max} > 2$ MeV).

Pour les particules bêta, l'étalonnage et la détermination de la réponse des dosimètres et des débitmètres est essentiellement un processus qui se réalise en trois étapes. Tout d'abord, la grandeur fondamentale du champ de rayonnement, la dose absorbée dans le tissu à une profondeur de 0,07 mm dans une géométrie de fantôme-plaque en matériaux équivalents aux tissus, est mesurée au niveau du point de mesure en utilisant les méthodes décrites dans l'ISO 6980-2. Ensuite, la grandeur opérationnelle appropriée est obtenue en appliquant un coefficient de conversion qui relie la grandeur mesurée (dose absorbée de référence) et la grandeur opérationnelle choisie pour la géométrie d'irradiation choisie. Enfin, le point de référence de l'appareil soumis à l'essai est placé au point de mesure pour les besoins de l'étalonnage du dosimètre et de la détermination de la réponse de celui-ci. Selon le type de dosimètre soumis à l'essai, l'exposition au rayonnement est réalisée sur un fantôme ou dans l'air en champ non perturbé, pour les dosimètres individuels et de zone respectivement. Pour les surveillances individuelle et de zone, la présente partie de l'ISO 6980 décrit les méthodes et les coefficients de conversion à adopter pour la détermination de la réponse des dosimètres et des débitmètres, en termes de grandeurs opérationnelles ICRU, à savoir l'équivalent de dose directionnel $H'(0,07; \Omega)$, et l'équivalent de dose individuel $H_p(0,07)$.

La présente partie de l'ISO 6980 est un guide pour les personnes chargées d'étalonner des dosimètres et des débitmètres en radioprotection, avec un rayonnement bêta de référence, et chargées de déterminer leur réponse en fonction de l'énergie du rayonnement bêta et de l'angle d'incidence de celui-ci. Ces mesurages peuvent représenter une partie d'un essai de type pendant lequel les effets ou les autres grandeurs d'influence sur la réponse sont examinés. La présente partie de l'ISO 6980 ne traite pas de l'étalonnage in situ des dosimètres de zone à poste fixe. Le terme dosimètre est un terme générique désignant tout dosimètre ou débitmètre pour la surveillance individuelle ou de zone. Outre la description de modes opératoires d'étalonnage, la présente partie de l'ISO 6980 comporte des recommandations concernant les fantômes appropriés à mettre en œuvre et la méthode de détermination des coefficients de conversion adéquats à utiliser. Des indications sont également fournies sur l'expression de l'incertitude de mesure et sur la préparation des enregistrements et des certificats d'étalonnage.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

Vocabulaire international des termes fondamentaux et généraux de métrologie (VIM)
BIPM/CEI/FICC/ISO/OIML/UICPA/UIPPA

ISO 6980-2:2004, *Énergie nucléaire — Rayonnements bêta de référence — Partie 2: Concepts d'étalonnage en relation avec les grandeurs fondamentales caractérisant le champ du rayonnement*

ICRU 51, *Quantities and Units in Radiation Protection Dosimetry*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans le Rapport ICRU 51 et dans le *VIM* ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1 tissu ICRU
matériau d'une masse volumique de $1 \text{ g}\cdot\text{cm}^{-3}$ et d'une composition massique de 76,2 % d'oxygène, 10,1 % d'hydrogène, 11,1 % de carbone et 2,6 % d'azote

NOTE Voir le Rapport ICRU 39.

3.2 énergie bêta maximale
 E_{max}
valeur la plus élevée de l'énergie des particules bêta émises par un nucléide particulier qui peut émettre un ou plusieurs spectres continus de particules bêta avec des énergies maximales différentes

3.3 énergie bêta moyenne
 \bar{E}
énergie moyenne en fluence du spectre de particules bêta à la distance d'étalonnage

3.4 énergie bêta maximale résiduelle
 E_{res}
valeur la plus élevée de l'énergie d'un spectre de particules bêta à la distance d'étalonnage après modification par diffusion et absorption

3.5 dose absorbée
 D
quotient de $d\bar{\varepsilon}$ par dm , où $d\bar{\varepsilon}$ est l'énergie moyenne impartie par le rayonnement ionisant à une matière de masse dm

$$D = \frac{d\bar{\varepsilon}}{dm} \tag{1}$$

NOTE L'unité de dose absorbée est le joule par kilogramme ($\text{J}\cdot\text{kg}^{-1}$) et son nom est le gray (Gy).

3.6 équivalent de dose

H

produit de Q par D en un point du tissu, où D est la dose absorbée en ce point et Q est le facteur de qualité au point

$$H = D \cdot Q \quad (2)$$

NOTE 1 L'unité d'équivalent de dose est le joule par kilogramme ($\text{J} \cdot \text{kg}^{-1}$) et son nom est le sievert (Sv).

NOTE 2 Pour les rayonnements photoniques et bêta, le facteur de qualité Q prend la valeur de 1 $\text{Sv} \cdot \text{Gy}^{-1}$. Dans le coefficient de conversion de la dose absorbée en équivalent de dose (voir 3.12), le facteur de qualité Q est inclus.

3.7 équivalent de dose directionnel pour les rayonnements faiblement pénétrants

$H'(0,07; \vec{\Omega})$

équivalent de dose qui, en un point d'un champ de rayonnement, serait produit par le champ expansé correspondant dans la sphère ICRU à une profondeur de 0,07 mm selon un rayon de direction spécifiée, $\vec{\Omega}$

NOTE 1 L'unité d'équivalent de dose directionnel est le joule par kilogramme ($\text{J} \cdot \text{kg}^{-1}$) et son nom est le sievert (Sv).

NOTE 2 Dans le champ expansé, la fluence et ses distributions angulaire et énergétique ont la même valeur dans tout le volume considéré que dans le champ réel au point de mesure.

3.8 équivalent de dose individuel pour les rayonnements faiblement pénétrants

$H_p(0,07)$

équivalent de dose dans les tissus mous sous un point spécifié du corps à une profondeur de 0,07 mm

NOTE 1 L'unité d'équivalent de dose individuel est le joule par kilogramme ($\text{J} \cdot \text{kg}^{-1}$) et son nom est le sievert (Sv).

NOTE 2 Dans le Rapport ICRU 47, l'ICRU a considéré que la définition de l'équivalent de dose individuel tient compte de l'équivalent de dose à une profondeur de 0,07 mm dans un fantôme ayant la même composition que le tissu ICRU. Par conséquent, pour l'étalonnage des dosimètres individuels, $H_p(0,07)$ est l'équivalent de dose à une profondeur de 0,07 mm dans un fantôme composé de tissu ICRU (voir 3.1), mais dont la taille et la forme correspondent au fantôme utilisé pour l'étalonnage (voir 6.3.1).

NOTE 3 Dans un champ unidirectionnel, la direction peut être spécifiée en termes d'angle, α , entre la direction opposée à celle du champ incident et la normale spécifiée sur la surface du fantôme.

3.9 dose absorbée de référence

D_R

dose absorbée individuelle, $D_p(0,07)$, dans un fantôme-plaque en tissu ICRU avec une orientation du fantôme dans laquelle la normale à la surface du fantôme coïncide avec la direction (moyenne) du rayonnement incident

NOTE 1 La dose absorbée individuelle $D_p(0,07)$ est définie dans le Rapport ICRU 51. Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 6980, cette définition est étendue à un fantôme-plaque.

NOTE 2 Le fantôme-plaque est approché avec une exactitude suffisante par le matériel entourant l'instrument étalon (chambre d'extrapolation) utilisé pour le mesurage du champ de rayonnement bêta.

NOTE 3 D_R est approchée avec une exactitude suffisante par la dose absorbée directionnelle dans la sphère ICRU, $D'(0,07; 0^\circ)$.

3.10
valeur conventionnellement vraie de l'équivalent de dose directionnel

H'_{t}
 meilleure valeur estimée de la grandeur à mesurer, déterminée par un étalon primaire ou secondaire ou par un instrument de référence qui a été préalablement étalonné par rapport à un étalon primaire ou secondaire, qui, pour la grandeur d'équivalent de dose directionnel à une profondeur de 0,07 mm mesurée dans la direction $\vec{\Omega}$, $H'(0,07; \vec{\Omega})$, dans les conditions d'étalonnage définies par l'angle α , est donnée par l'Équation (3):

$$H'_{t}(0,07; \vec{\Omega}) = h'_{D}(0,07; source; \alpha) D_{R} \tag{3}$$

avec *source* correspondant au champ de rayonnement de référence de la source à la distance d'étalonnage (combinaison spécifique entre nucléide, distance et filtrage) et α étant l'angle d'incidence des particules bêta dans les conditions d'étalonnage

NOTE 1 L'expression de tout coefficient de conversion de la dose absorbée en équivalent de dose (voir 3.12) suppose que le type d'équivalent de dose soit déclaré, par exemple équivalent de dose directionnel ou individuel. Le coefficient de conversion, h_D , dépend de la distribution spectrale des particules et, pour les grandeurs $H'(0,07; \vec{\Omega})$ et $H_p(0,07)$, de la distribution directionnelle du rayonnement incident également (voir le Rapport ICRU 47:1992, Figure 2.1). Dans les conditions d'étalonnage, il est supposé que la direction $\vec{\Omega}$ coïncide avec celle du rayonnement incident. Par conséquent, toute dépendance directionnelle de l'équivalent de dose directionnel et individuel est donnée par la valeur (moyenne) de l'angle α entre la direction (moyenne) du rayonnement incident et la normale à la surface du fantôme. Il est donc utile de tenir compte du coefficient de conversion, $h'_{D}(0,07; source; \alpha)$, en fonction de la fluence spectrale du champ de rayonnement de référence perturbé par la géométrie (*source*) et de l'angle d'incidence, α . Le coefficient de conversion pour l'équivalent de dose directionnel est donc $h'_{D}(0,07; source; \alpha)$.

NOTE 2 Les coefficients de conversion, $h_{p,D}(0,07; source; \alpha)$ et $h'_{D}(0,07; source; \alpha)$, sont presque égaux et aucune donnée additionnelle n'y est incluse.

NOTE 3 Une valeur conventionnellement vraie est généralement considérée comme étant suffisamment proche de la valeur vraie, la différence étant négligeable pour l'objectif considéré.

EXEMPLE Dans une organisation donnée, le résultat d'un mesurage obtenu grâce à un instrument d'étalonnage secondaire peut correspondre à la valeur conventionnellement vraie de la grandeur à mesurer.

3.11
valeur conventionnellement vraie de l'équivalent de dose individuel

$H_{p,t}$
 meilleure valeur estimée de la grandeur à mesurer, déterminée par un étalon primaire ou secondaire ou par un instrument de référence qui a été préalablement étalonné par rapport à un étalon primaire ou secondaire, qui, pour la grandeur d'équivalent de dose individuel à une profondeur de 0,07 mm, $H_p(0,07)$, est donnée par l'Équation (4):

$$H_{p,t}(0,07) = h_{p,D}(0,07; source; \alpha) D_{R} \tag{4}$$

NOTE 1 L'expression de tout coefficient de conversion de la dose absorbée en équivalent de dose suppose que le type d'équivalent de dose soit déclaré, par exemple équivalent de dose directionnel ou individuel. Le coefficient de conversion, h_D , dépend de la distribution spectrale des particules et, pour les grandeurs $H'(0,07; \vec{\Omega})$ et $H_p(0,07)$, de la distribution directionnelle du rayonnement incident également (voir le Rapport ICRU 47:1992, Figure 2.1). Dans les conditions d'étalonnage, il est supposé que la direction $\vec{\Omega}$ coïncide avec celle du rayonnement incident. Par conséquent, toute dépendance directionnelle de l'équivalent de dose directionnel et individuel est donnée par la valeur (moyenne) de l'angle α entre la direction (moyenne) du rayonnement incident et la normale à la surface du fantôme. Il est donc utile de tenir compte du coefficient de conversion, $h_{p,D}(0,07; source; \alpha)$ en fonction de la fluence spectrale du champ de rayonnement de référence perturbé par la géométrie (*source*) et de l'angle d'incidence, α . Le coefficient de conversion pour l'équivalent de dose directionnel est donc $h_{p,D}(0,07; source; \alpha)$.

NOTE 2 Les coefficients de conversion, $h_{p,D}(0,07; source; \alpha)$ et $h'_{D}(0,07; source; \alpha)$, sont presque égaux et aucune donnée additionnelle n'y est incluse.

NOTE 3 Une valeur conventionnellement vraie est généralement considérée comme étant suffisamment proche de la valeur vraie, la différence étant négligeable pour l'objectif considéré.

EXEMPLE Dans une organisation donnée, le résultat d'un mesurage obtenu grâce à un instrument d'étalonnage secondaire peut correspondre à la valeur conventionnellement vraie de la grandeur à mesurer.

3.12

coefficient de conversion de la dose absorbée en équivalent de dose

h_D

quotient de l'équivalent de dose, H , et de la dose absorbée de référence, D_R

$$h_D = \frac{H}{D_R} \quad (5)$$

3.13

fantôme

objet construit de façon à simuler les propriétés de diffusion et d'atténuation du corps humain

NOTE En principe, il convient d'utiliser un fantôme-plaque rempli d'eau ISO, un fantôme-rondin ISO ou un fantôme-colonne ISO. Pour les besoins de la présente partie de l'ISO 6980, une plaque en méthacrylate de polyméthyle (PMMA), de 10 cm × 10 cm de section droite sur 1 cm d'épaisseur, est toutefois suffisante pour simuler les propriétés de rétrodiffusion du tronc du corps humain, alors que des matériaux équivalents aux tissus, comme le polyéthylène téréphthalate (PET), sont suffisants pour simuler les propriétés d'atténuation des tissus humains (voir 4.1.2.3).

3.14

grandeur d'influence

grandeur qui peut avoir un rapport avec le résultat d'un mesurage sans pour autant constituer l'objet du mesurage

NOTE 1 La correction de l'effet de la grandeur d'influence sur la valeur affichée peut nécessiter l'utilisation d'un facteur de correction à appliquer à la valeur affichée (grandeur d'influence de type F), par exemple l'énergie du rayonnement et l'angle d'incidence de celui-ci (3.28), et/ou un opérateur de correction à appliquer à la valeur affichée (grandeur d'influence de type S), par exemple des perturbations microphoniques ou électromagnétiques.

NOTE 2 Une grandeur d'influence peut être à la fois de type S et F.

NOTE 3 Selon la conception du dosimètre, une grandeur d'influence peut être de type S ou F.

NOTE 4 Le débit de dose est une grandeur d'influence lors du mesurage de la dose.

EXEMPLE La valeur affichée par un dosimètre avec une chambre d'ionisation non scellée est influencée par la température et la pression de l'atmosphère environnante. Bien qu'il soit nécessaire à la détermination de la valeur de dose, le mesurage de ces deux grandeurs ne constitue pas un objectif primaire.

3.15

conditions de référence

conditions qui représentent la série de grandeurs d'influence pour lesquelles le facteur d'étalonnage est valable sans effectuer de correction

NOTE 1 Voir également 3.14, Note 1.

NOTE 2 Pour un instrument ayant une réponse linéaire, la valeur de la grandeur à mesurer peut être choisie librement en fonction des propriétés de l'instrument à étalonner. Pour un instrument ayant une réponse non linéaire, il convient que la valeur affichée M (3.22) soit égale à $H_{t,0}/N_0$ (3.24). La grandeur à mesurer n'est pas une grandeur d'influence (3.14).

NOTE 3 Les conditions de référence se divisent en conditions de référence pour des grandeurs d'influence radiologiques (données dans le Tableau B.1) et en conditions de référence pour d'autres grandeurs d'influence (données dans le Tableau B.2).

3.16

conditions normales d'essai

étendue des valeurs d'une série de grandeurs d'influence pour lesquelles un étalonnage ou une détermination de la réponse est réalisé(e)

NOTE Dans l'idéal, il convient de réaliser les étalonnages dans les conditions de référence. Comme cela n'est pas toujours réalisable (par exemple pour la pression atmosphérique ambiante) ou pratique (par exemple pour la température ambiante), un (petit) intervalle encadrant les valeurs de référence peut être utilisé. En principe, et en raison de ces écarts, il convient de corriger les écarts du facteur d'étalonnage par rapport à sa valeur obtenue dans les conditions de référence. En pratique, l'incertitude est destinée à servir de critère pour déterminer si une grandeur d'influence doit être prise en compte de façon explicite par un facteur de correction ou si son effet peut être intégré à l'incertitude. Lors des essais de type, toutes les valeurs des grandeurs d'influence qui ne font pas l'objet de l'essai sont fixées dans le domaine des conditions normales d'essai. Les conditions normales d'essai ainsi que les conditions de référence applicables à la présente partie de l'ISO 6980 sont données dans les Tableaux B.1 et B.2.

3.17

conditions d'étalonnage

conditions comprises dans les plages des conditions normales d'essai prévalant effectivement lors de l'étalonnage

3.18

point de mesure

point, dans le champ de rayonnement, au niveau duquel la valeur conventionnellement vraie de la grandeur à mesurer est connue

3.19

direction de référence

direction, dans le système de coordonnées d'un dosimètre, par rapport à laquelle l'angle d'incidence de la direction du rayonnement est mesuré dans les champs unidirectionnels

NOTE À une incidence 0°, la direction de référence (axe) du dosimètre coïncide avec la direction du rayonnement incident, mais est directement opposée à celle-ci.

3.20

point de référence

⟨dosimètre⟩ point que l'on place au point de mesure à des fins d'étalonnage ou d'essai

NOTE 1 Il convient que le fabricant déclare le point de référence et la direction de référence du dosimètre à soumettre à l'essai.

NOTE 2 Il convient de repérer le point de référence et la direction de référence sur la face extérieure d'un dosimètre. À défaut, il convient de les indiquer dans les documents d'accompagnement fournis avec l'instrument.

NOTE 3 La distance de mesurage est la distance comprise entre la source de rayonnement et le point de référence du dosimètre, même si celui-ci est solidaire d'un fantôme.

3.21

orientation de référence

⟨dosimètre⟩ orientation pour laquelle la direction du rayonnement incident coïncide avec la direction de référence du dosimètre

3.22

valeur affichée

M

valeur donnée par la lecture du dosimètre